

Travaux de la Chambre

● (1550)

L'autre aspect de la question est que dans un différend de ce genre, il est toujours très difficile de décider dans quelle mesure ceux qui participent à la discussion ont bien compris. J'avoue que le leader de l'opposition officielle à la Chambre m'a dit que vendredi prochain—soit demain—serait un jour alloué au NPD, sous réserve de l'approbation du caucus. Il en a toujours été ainsi. En fait, de temps à autre quand je traite d'affaires avec les leaders à la Chambre, nous nous entendons sous réserve du consentement du chef du parti ou du caucus en cause. Il n'y a rien d'extraordinaire là-dedans.

Nous avons cru toutefois que la journée de l'opposition nous serait réservée demain à la suite d'une conversation entre mon chef et le chef de l'opposition officielle hier après-midi après la réunion du caucus conservateur. A ce moment-là, si j'ai bien saisi l'essentiel de la conversation, ce qui été dit au cours de cette discussion c'est que nous avons envisagé la possibilité de présenter une motion spéciale, mais avons finalement décidé que nous n'étions pas prêts à nous engager à la débattre. Nous avons examiné une autre motion qui nous avait paru préférable, étant donné que, en fin de compte, elle nous semblait essentielle. Nous étions dès lors prêts à affronter une journée de l'opposition sur l'une des deux motions.

D'après ce que j'ai compris quand on m'a rapporté la conversation, aucune objection n'avait encore été formulée de sorte que nous en avons conclu, et à juste titre je crois, que nous devions aller de l'avant. Je suis persuadé que ce différend peut être résolu aux réunions des leaders de la Chambre et n'a pas à être tranché par la Présidence. Quelque regrettable que ce soit, il me paraît nécessaire que nous tenions d'autres réunions, et j'espère que nous pourrions débattre notre motion lorsque cette question sera de nouveau à l'ordre du jour, la semaine prochaine.

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, avous-nous encore le temps de parler des travaux de la Chambre?

Mme le Président: Oui.

M. Baker (Nepean-Carleton): J'ai une question à poser au leader du gouvernement à la Chambre. Le 8 décembre 1981, j'ai posé une question au président du Conseil du Trésor (M. Johnston) au sujet des travaux de la Chambre. Je lui ai demandé s'il avait l'intention de soumettre à la Chambre un bill que les membres du comité des comptes publics avaient approuvé à l'unanimité. Ce bill vise à permettre au vérificateur général de faire plus que de présenter des rapports annuels et des rapports d'urgence. Celui-ci m'a alors répondu qu'il consulterait ses collègues, y compris vraisemblablement le leader du gouvernement à la Chambre, et qu'il ferait rapport à la Chambre. Des consultations ont-elles effectivement eu lieu, et le gouvernement entend-il présenter ce bill?

M. Pinard: Madame le Président, nous ne sommes pas en mesure maintenant de présenter ce bill. J'invite mon honorable collègue à s'adresser au président du Conseil du Trésor, lequel est mieux en mesure que moi de lui répondre.

M. Taylor: Madame le Président, j'aimerais demander au président du Conseil privé (M. Pinard), compte tenu de ce qui s'est passé aujourd'hui, si nous pourrions jamais arriver à le croire sur parole.

M. Clark: J'ai bien peur que non.

* * *

PÉTITIONS

M. WISE—LES CHANGEMENTS FISCAUX APPORTÉS AUX POLICES D'ASSURANCE-VIE

L'hon. John Wise (Elgin): Madame le Président, j'ai le devoir et la responsabilité de présenter pour la deuxième fois au cours de la présente session une pétition signée par de nombreux citoyens de la ville de St. Thomas dans le comté d'Elgin.

Par cette pétition les mandants d'Elgin expriment leur ferme opposition aux changements fiscaux apportés aux polices d'assurance-vie, tels qu'annoncés par le ministre des Finances (M. MacEachen) dans son exposé budgétaire du 12 novembre. Cette pétition exprime également le désappointement et l'hostilité des compagnies d'assurance-vie, de leurs agents et de milliers de détenteurs de polices partout au Canada.

J'espère sincèrement que le ministre des Finances admettra qu'il a fait erreur et qu'il aura le courage de retirer ces propositions immédiatement.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions nos 2682, 3248, 3249, 3311 et 3521.

[Texte]

LES RECOMMANDATIONS AU SUJET DE LA VIE PRIVÉE

Question n° 2682—**M. Beatty:**

1. Quel employé ou organisme du gouvernement est présentement chargé de lui fournir des recommandations au sujet de la vie privée et, dans chaque cas, a) de qui ou de quel membre de l'organisme en cause s'agit-il et pour quel ministère ou agence travaille cette personne, b) à qui sont présentés les rapports, c) quand cette responsabilité a-t-elle été confiée pour la première fois à cette personne ou à cet organisme et quand son mandat expire-t-il, d) quels rapports ou recommandations a-t-on présentés jusqu'à maintenant et quand?